

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00272 Numéro SIREN : 820 890 275 Nom ou dénomination : AA OPTI HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt 5687

FITECO

SASU AA OPTI HOLDING

Fabrication de lunettes

Centre commercial Super U
Route de Laval
53600 CHATRES-LA-FORET

ETATS FINANCIERS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019



Rue Albert Einstein
Zone du Bray
BP 0144
53600 EVRON Cedex 01
Tél : 02-43-01-96-52
Fax : 02-43-01-66-83
E.mail : evron@fiteco.com

Siren : 820890275

Bilan Actif

	31/03/2019			31/03/2018
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	362 811,00		362 811,00	362 811,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	362 811,00		362 811,00	362 811,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	1 217,95		1 217,95	30 499,25
Autres créances	12 311,06		12 311,06	10 109,30
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				1 747,47
Charges constatées d'avance (3)	254,00		254,00	276,00
ACTIF CIRCULANT (II)	13 783,01		13 783,01	42 632,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	376 594,01		376 594,01	405 443,02
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2019	31/03/2018
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 000,00)	2 000,00	2 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-57 634,74	-36 691,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-19 481,39	-20 942,85
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	-75 116,13	-55 634,74
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00	100 000,00
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201 315,67	237 320,63
Emprunts et dettes financières divers	94 931,18	88 815,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 365,21	3 399,42
Dettes fiscales et sociales	29 704,93	31 542,62
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 393,15	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	451 710,14	461 077,76
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	376 594,01	405 443,02
(1) Dont à plus d'un an	258 916,98	298 419,78
Dont à moins d'un an	137 329,87	127 715,94
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 832,20	99,62
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/03/2019			31/03/2018
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	128 822,89		128 822,89	102 804,50
Chiffres d'affaires nets	128 822,89		128 822,89	102 804,50
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 018,27	359,64
Autres produits			10,87	4,91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			131 852,03	103 169,05
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			13 902,42	7 073,79
Impôts, taxes et versements assimilés			1 051,49	1 152,33
Salaires et traitements			105 943,51	87 130,89
Charges sociales			27 503,06	23 977,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2,45	1,23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			148 402,93	119 335,68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-16 550,90	-16 166,63
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 896,99	6 165,72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			5 896,99	6 165,72
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-5 896,99	-6 165,72
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-22 447,89	-22 332,35

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2019	31/03/2018
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	578,50	1 675,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	578,50	1 675,50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-578,50	-1 675,50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 545,00	-3 065,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	131 852,03	103 169,05
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	151 333,42	124 111,90
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-19 481,39	-20 942,85
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	24,00	1 282,50
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées	615,63	101,59
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes légales

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 376 594,01 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -19 481,39 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

AA OPTI HOLDING

SOMMAIRE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

AA OPTI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

AA OPTI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 4 586.00 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la dates d'établissement des dits comptes annuels
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La SAS AA OPTI HOLDING a constitué un groupe fiscalement intégré pour le paiement de l'impôt sur les sociétés à compter du 01/04/2017 avec sa filiale la SARL GARANCE.

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	362 811,00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	362 811,00		
TOTAL GENERAL	362 811,00		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			362 811,00	362 811,00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			362 811,00	362 811,00
TOTAL GENERAL			362 811,00	362 811,00

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 217,95	1 217,95	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	6 058,00	6 058,00	
- T.V.A.	2 341,06	2 341,06	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	367,00	367,00	
Groupe et associés	3 545,00	3 545,00	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	254,00	254,00	
TOTAL GENERAL	13 783,01	13 783,01	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00		100 000,00	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	2 895,89	2 895,89		
- plus d'un an	198 419,78	39 502,80	158 916,98	
Emprunts et dettes financières	3 000,00	3 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 365,21	4 365,21		
Personnel et comptes rattachés	18 115,98	18 115,98		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 044,11	9 044,11		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	2 410,00	2 410,00		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	134,84	134,84		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	91 931,18	91 931,18		
Autres dettes	21 393,15	21 393,15		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	451 710,14	192 793,16	258 916,98	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 725,11			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	-10 066,98			

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	367,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	367,00

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198,00
Emprunts et dettes financières divers	602,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 418,34
Dettes fiscales et sociales	15 643,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	18 861,68

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	254,00	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	254,00	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 000,00	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	2 000,00	1,00

Commentaires:

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Caution solidaire M. LASSUS	84 000,00
Nantissement des parts \VNC : 198 419.78 euros\)	300 000,00
TOTAL	384 000,00
Dont concernant :	
- les dirigeants	84 000,00
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 285,00
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 285,00

Commentaires:

8.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4,00	
Ouvriers		
TOTAL	5,00	

Commentaires:

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SARL GARANCE	8 000,00	84 503,96	100,00	362 796,00	362 796,00	52 108,84		332 131,74	14 176,87	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

AA OPTI HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Centre commercial - Route de Laval
53600 EVRON
820 890 275 RCS LAVAL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 SEPTEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à -19 481 euros de la manière suivante :

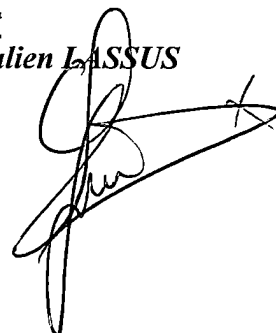
Perte de l'exercice :	-19 481 euros
Report à nouveau antérieur :	-57 635 euros
Au compte "report à nouveau"	-19 481 euros
S'élevant ainsi à -77 116 euros	

L'associé unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Julien LASSUS





RSM Ouest Audit

24, Place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France
T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

AA OPTI HOLDING
SAS au capital de 2 000 euros

Route de LAVAL
53600 EVRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

A l'assemblée générale de la société AA OPTI HOLDING,

OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AA OPTI HOLDING** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

A la clôture de l'exercice, les immobilisations financières n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation alors que le chiffre d'affaires de la filiale SARL GARANCE s'est dégradé de plus de 30 % depuis sa reprise. Nous considérons que les immobilisations financières figurant à l'actif du bilan au 31 mars 2019 auraient dû être dépréciées d'environ 100 K€ pour prendre en compte cette situation et la dégradation de la rentabilité.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 5 septembre 2019

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes

Jean-François MERLET
Associé

RSM RSM Ouest Audit

Bilan Actif

	31/03/2019			31/03/2018
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	362 811,00		362 811,00	362 811,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	362 811,00		362 811,00	362 811,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	1 217,95		1 217,95	30 499,25
Autres créances	12 311,06		12 311,06	10 109,30
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				1 747,47
Charges constatées d'avance (3)	254,00		254,00	276,00
ACTIF CIRCULANT (II)	13 783,01		13 783,01	42 632,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	376 594,01		376 594,01	405 443,02
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2019	31/03/2018
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 000,00)	2 000,00	2 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-57 634,74	-36 691,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-19 481,39	-20 942,85
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	-75 116,13	-55 634,74
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00	100 000,00
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201 315,67	237 320,63
Emprunts et dettes financières divers	94 931,18	88 815,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 365,21	3 399,42
Dettes fiscales et sociales	29 704,93	31 542,62
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 393,15	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	451 710,14	461 077,76
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	376 594,01	405 443,02
(1) Dont à plus d'un an	258 916,98	298 419,78
(1) Dont à moins d'un an	137 329,87	127 715,94
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 832,20	99,62
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/03/2019			31/03/2018
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	128 822,89		128 822,89	102 804,50
Chiffres d'affaires nets	128 822,89		128 822,89	102 804,50
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 018,27	359,64
Autres produits			10,87	4,91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			131 852,03	103 169,05
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			13 902,42	7 073,79
Impôts, taxes et versements assimilés			1 051,49	1 152,33
Salaires et traitements			105 943,51	87 130,89
Charges sociales			27 503,06	23 977,44
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2,45	1,23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			148 402,93	119 335,68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-16 550,90	-16 166,63
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 896,99	6 165,72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			5 896,99	6 165,72
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-5 896,99	-6 165,72
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-22 447,89	-22 332,35

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2019	31/03/2018
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	578,50	1 675,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	578,50	1 675,50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-578,50	-1 675,50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 545,00	-3 065,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	131 852,03	103 169,05
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	151 333,42	124 111,90
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-19 481,39	-20 942,85
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	24,00	1 282,50
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées	615,63	101,59
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Annexes légales

AA OPTI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 376 594,01 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -19 481,39 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

AA OPTI HOLDING**SOMMAIRE**

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

AA OPTI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

AA OPTI HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 4 586.00 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la dates d'établissement des dits comptes annuels
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La SAS AA OPTI HOLDING a constitué un groupe fiscalement intégré pour le paiement de l'impôt sur les sociétés à compter du 01/04/2017 avec sa filiale la SARL GARANCE.

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	362 811,00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	362 811,00		
TOTAL GENERAL	362 811,00		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			362 811,00	362 811,00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			362 811,00	362 811,00
TOTAL GENERAL			362 811,00	362 811,00

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 217,95	1 217,95	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	6 058,00	6 058,00	
- T.V.A.	2 341,06	2 341,06	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	367,00	367,00	
Groupe et associés	3 545,00	3 545,00	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	254,00	254,00	
TOTAL GENERAL	13 783,01	13 783,01	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	100 000,00		100 000,00	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	2 895,89	2 895,89		
- plus d'un an	198 419,78	39 502,80	158 916,98	
Emprunts et dettes financières	3 000,00	3 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 365,21	4 365,21		
Personnel et comptes rattachés	18 115,98	18 115,98		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 044,11	9 044,11		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	2 410,00	2 410,00		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	134,84	134,84		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	91 931,18	91 931,18		
Autres dettes	21 393,15	21 393,15		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	451 710,14	192 793,16	258 916,98	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 725,11			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	-10 066,98			

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	367,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	367,00

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198,00
Emprunts et dettes financières divers	602,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 418,34
Dettes fiscales et sociales	15 643,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	18 861,68

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	254,00	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	254,00	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 000,00	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	2 000,00	1,00

Commentaires:

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Caution solidaire M. LASSUS	84 000,00
Nantissement des parts \ (VNC : 198 419.78 euros\)	300 000,00
TOTAL	384 000,00
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	84 000,00
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 285,00
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 285,00

Commentaires:

8.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4,00	
Ouvriers		
TOTAL	5,00	

Commentaires:

AA OPTI HOLDING

ANNEXE

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filliales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SARL GARANCE	8 000,00	84 503,96	100,00	362 796,00	362 796,00	52 108,84		332 131,74	14 176,87	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires